FCM FEDERATION OF CANADIAN MUNICIPALITIES FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS

Fonds municipal vert

Programme de Leadership en réhabilitation de sites contaminés

Le programme de Leadership en réhabilitation de sites contaminés de la FCM met en relation des experts municipaux et les aide à perfectionner leurs connaissances et leurs compétences afin de faciliter le réaménagement des sites contaminés.

Inscrivez-vous dès maintenant!

Pour toute question
Communiquez avec nous dès aujourd'hui!
www.fcm.ca/fmv | fmv@fcm.ca
1 877 997-9926

À propos du programme

Le programme de Leadership en réhabilitation de sites contaminés est un réseau de municipalités canadiennes qui se sont engagées à redonner une vocation productive à leurs sites contaminés. Offert par l'entremise du Fonds municipal vert^MC (FMV) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), le programme aide les collectivités à renforcer leurs capacités de comprendre, de réduire ou d'éviter les obstables au réaménagement des sites contaminés.

Les municipalités qui adhèrent au programme profitent d'activités d'apprentissage entre pairs, d'occasions de réseautage et de ressources en matière de connaissances. L'adhésion est ouverte à toute municipalité, grande ou petite, qui s'engage : à appuyer le réaménagement des sites contaminés de la collectivité; à progresser dans ce dossier en adoptant le cadre des pratiques exemplaires offert par le programme de Leadership en réhabilitation de sites contaminés; et à faire le point de la situation, chaque année.

Le programme est conçu pour aider toutes les municipalités à chaque étape du réaménagement de leurs sites contaminés : de celles qui sont prêtes à commencer à celles qui ont déjà de l'expérience dans la revitalisation de sites sous-utilisés. Les membres peuvent également s'adresser au FMV afin d'obtenir des fonds pour franchir les diverses phases prévues dans le cadre du programme et pouvoir réaliser ainsi des plans, des études de faisabilité et des projets de remise en état.

Objectifs

Le programme vise à :

- Aider les experts municipaux à acquérir les connaissances et les compétences requises pour devenir de meilleurs facilitateurs en matière de réaménagement de sites contaminés;
- Promouvoir le partage des connaissances et le développement de réseaux de pairs parmi les experts municipaux;
- Établir un réseau national de municipalités déterminées à assurer le réaménagement des sites contaminés;
- Assurer le suivi des progrès accomplis et reconnaître les réalisations des municipalités membres.

Cadre des pratiques exemplaires du programme

Le programme de Leadership en réhabilitation de sites contaminés repose sur un cadre de pratiques exemplaires proposant sept étapes pour devenir une municipalité championne en matière de réhabilitation de sites contaminés. Franchissez les étapes dans l'ordre le plus adéquat pour votre collectivité : en suivant chaque étape une à une ou en effectuant deux étapes à la fois ou encore en tirant partie du travail déjà réalisé.

S'engager à agir

Sensibiliser et obtenir un engagement municipal officiel à l'appui du réaménagement des sites contaminés

Comprendre le milieu

Réaliser une analyse approfondie des sites contaminés et du contexte local

Établir des partenariats

Tisser des liens avec les principaux intervenants du secteur des sites contaminés

Concevoir une stratégie

Élaborer une politique et des programmes structurés en vue de faciliter le réaménagement des sites contaminés

Promouvoir les programmes et les occasions de réaménagement

Sensibiliser les gens aux enjeux et aux programmes liés aux sites contaminés, ainsi qu'aux possibilités de réaménagement

Gérer les programmes et les projets

Favoriser le réaménagement des sites contaminés locaux

Évaluer, améliorer et célébrer

Évaluer et améliorer les politiques, les programmes et les démarches liés au réaménagement des sites contaminés et célébrer les réussites.

Activités du programme

Les membres inscrits au programme de Leadership en réhabilitation de sites contaminés participeront à des activités d'apprentissage en ligne avec leurs pairs et d'autres spécialistes des sites contaminés, ainsi qu'à des ateliers annuels en personne. Ils pourront également communiquer entre eux et s'entraider en dehors des activités officielles d'apprentissage, à l'aide de LinkedIn, courriel, par téléphone ou par des rencontres en personne.

Il n'y a pas de frais d'adhésion; toutefois, les demandeurs doivent convenir de ce qui suit :

- Soumettre une lettre de leur superviseur confirmant leur engagement à adhérer au programme;
- Participer à un maximum de cinq activités d'apprentissage en ligne et à un atelier en personne par année;
- Transmettre leurs commentaires et leurs observations à la FCM sur les activités d'apprentissage et la documentation pertinente, au besoin;
- Poursuivre la réalisation des résultats attendus du programme et faire un rapport sur les progrès accomplis chaque année.

Les membres devront présenter les résultats attendus du programme et les rapports au FMV dès qu'ils seront terminés. Cela facilitera le partage des connaissances dans tout le réseau du programme et avec les autres municipalités (par le site Web de la FCM), tout en permettant au FMV d'être toujours informé des progrès réalisés par les membres aux diverses étapes du programme.

Ressources du FMV en matière de sites contaminés

Visitez le **www.fcm.ca/sitescontaminés** pour un éventail de ressources :

- Les sites contaminés - La durabilité en un clin d'oeil
- Feuilles de routes pour les sites contaminés
- Portail Web sur la réhabilitation durable
- Vidéos et études de cas des gagnants des Prix des collectivités durables de la FCM
- Webinaires du FMV
- Études de cas du FMV

Résultats attendus du programme

Étape du cadre du programme	Résultats attendus
S'engager à agir	Un document municipal de politique ou de stratégie désignant les sites contaminés ou la revitalisation comme étant une priorité municipale (par ex., un plan d'aménagement, une résolution du conseil) Une preuve que la municipalité a mis sur pied un groupe de travail interne sur les sites contaminés (par ex., liste des membres et mandat)
Comprendre le milieu	Une preuve que la municipalité a examiné le contexte local relatif aux sites contaminés (par ex., inventaire des sites contaminés, évaluation des sites d'intervention prioritaire)
Établir des partenariats	Une preuve que la municipalité a trouvé des intervenants locaux dans le secteur des sites contaminés et collabore avec ces derniers (par ex., comité consultatif communautaire sur les sites contaminés)
Concevoir une stratégie	Un document municipal de politique sur les sites contaminés (par ex., stratégie visant les sites contaminés, plan d'amélioration de collectivité)
Promouvoir les programmes et les occasions de réaménagement	Documents, outils ou sites Web faisant la promotion des programmes municipaux visant des sites contaminés ou des occasions de réaménagement
Gérer les programmes et les projets	Une brève description et des photos des projets de réaménagement de sites contaminés entrepris au cours de la dernière année (par ex., études, gestion des risques, utilisation provisoire ou réaménagement)
Évaluer, améliorer et célébrer	Une preuve d'évaluation et d'établissement de rapports périodiques sur les incidences du programme visant les sites contaminés (par ex., rapport ou note de service sur l'évaluation du programme visant les sites contaminés, une stratégie révisée relative aux sites contaminés).

Appui financier du FMV

Plusieurs étapes du cadre du programme de Leadership en réhabilitation de sites contaminés comportent des initiatives admissibles au financement du FMV. Les membres voudront peut-être faire une demande de :

- **Subventions** pour l'élaboration d'une stratégie visant les sites contaminés (étape 4 du programme) et la réalisation d'études de faisabilité;
- **Prêts à faible taux d'intérêt** pour la réalisation de projets de remise en état de sites contaminés (étape 6 du programme).

Consultez le site Web de la FCM pour des renseignements sur le financement de projets par le FMV dans le secteur plus de sites contaminés.

Les avantages de participer au programme

- **Établir des relations et se bâtir un réseau** avec des pairs, des spécialistes des sites contaminés et le personnel du FMV qui sont en mesure de vous appuyer pour faire progresser vos travaux de réaménagement de sites contaminés et vos autres initiatives de développement durable.
- **Partager des connaissances** et présenter vos réalisations dans le domaine du réaménagement de sites contaminés au niveau national.
- **Recevoir un soutien personnalisé** de la part de la FCM pour vous aider à progresser et à franchir les diverses étapes du programme.
- **S'inspirer** d'expériences réussies et de modèles éprouvés dans d'autres municipalités et acquérir des connaissances par les experts en réaménagement de sites contaminés.
- **Comprendre et réduire les obstacles** au réaménagement de sites contaminés et créer des conditions propices au succès.

Adhérez maintenant

Êtes-vous prêts à prendre des mesures concrètes concernant les sites contaminés de votre collectivité? Avez-vous des connaissances et des leçons à partager?

Visitez le site Web de la FCM et remplissez le formulaire d'adhésion en ligne. La FCM communiquera avec vous pour discuter des événements et des activités à venir ainsi que pour vous demander de lui transmettre tous les résultats attendus du programme déjà atteints par votre municipalité.

Pour toute question : www.fcm.ca/fmv | fmv@fcm.ca | 1 877 997-9926